

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS ST-MAURICE Téléphone 3 65 61 Compte de chèques postaux Ilc 274	PRIX DES ABONNEMENTS :			
	Quotidien	Un an	6 mois	3 mois
	Sans Bulletin officiel	23.-	12.-	6.50
	Avec Bulletin officiel	30.50	16.-	8.50
ÉTRANGER :		Demander le tarif		

Le seul quotidien de la Vallée du Rhône

SERVICE DE PUBLICITÉ SION PUBLICITAS S.A., tél. 2 12 36 et toutes les Agences de PUBLICITAS S.A.	PRIX DES ANNONCES	
	Valais et de Bex à Villeneuve	11 ct. le mm.
	Suisse et étranger	14
	Réclames : Canton	24
	Suisse et étranger	30
	Mortuaires	20
	Réclames première page	majoration de 20%

Une autre amère survivance de cet affaiblissement politique des catholiques suisses de cette même époque est concrétisée dans les articles d'exception de la constitution fédérale visant les catholiques de notre pays. Le Parti conservateur n'a jamais cessé de protester contre une pareille injustice et il a inscrit à nouveau cette protestation dans son programme d'action adopté par le Congrès de Schwytz du 9 septembre 1951. Dans une vraie démocratie comme la nôtre, de telles dispositions constitutionnelles sont intolérables et il s'impose que notre Parti exerce toute l'influence dont il dispose pour arriver à rétablir une complète égalité de traitement.

Le parti conservateur poursuit par ailleurs une politique culturelle qui favorise le développement de la vie chrétienne du pays, en entendant notamment maintenir à l'école son caractère chrétien. Tout autre est la conception socialiste.

La laïcité scolaire est un des dogmes du socialisme international. Pour les socialistes la religion est une affaire privée et il lui est interdit de pénétrer à l'école publique. Dans leur congrès de Bâle, tenu en juillet 1952 et consacré au thème « Education et religion », une motion finale a été votée dans laquelle on peut relever en particulier ce qui suit : « L'enseignement doit être développé au service public national en dehors de toute intervention confessionnelle. Seules les écoles publiques ouvertes à tous les enfants peuvent recevoir des crédits sur le budget de l'Etat. »

Commentant ce texte, Pierre Barras, rédacteur politique de la « Liberté », de Fribourg, tire dans ce journal du 27 août 1952 les conclusions suivantes : « Une chose est donc aujourd'hui bien claire : le socialisme de tous les pays ne reconnaît pratiquement pas aux parents le droit d'élever leurs enfants dans des écoles catholiques, puisque ceux qui entendent placer leurs enfants dans de telles écoles, doivent renoncer à l'école publique, et entretenir à leurs frais d'autres écoles, en payant néanmoins tous leurs impôts, qui servent pour une part pourtant à l'école publique. Ils sont ainsi pratiquement pénalisés pour leur fidélité à leur foi. »

Cette prise de position non équivoque des socialistes pour la laïcisation de l'enseignement et en particulier contre l'école catholique, doit donc nous inciter plus que jamais à être sur nos gardes et à redoubler de vigilance.

Pour nous l'éducation religieuse des enfants est un droit intangible des parents et cette éducation doit se parfaire à l'école. Dès lors maintenir à l'école son caractère chrétien doit constituer une de nos préoccupations politiques majeures.

Il est, je pense, inutile de préciser que la politique culturelle et en particulier le domaine de l'enseignement et de l'éducation demeurent une attribution essentielle des cantons. Si le fédéralisme doit rester la conception de base de la politique suisse, il doit l'être particulièrement pour ce qui touche à l'école et à l'éducation.

IV

Nous sommes et nous voulons enfin être conservateurs parce que le Parti conservateur entend lutter pour une réforme chrétienne-sociale et une politique économique de juste équilibre.

Si notre parti pose comme principe de base de sa politique chrétienne la primauté de la personne, il sait d'autre part que la défense de celle-ci est intimement liée aux problèmes du travail et de la famille. Il a été de tout temps un ardent défenseur de la famille. La politique sociale qui n'est pas greffée sur la famille n'aboutira jamais à des solutions véritablement équitables et humaines. La famille, on l'a dit tant de fois, est la pierre angulaire de toute société politique et dès que dans un peuple s'altèrent le sens et le respect de cette institution, l'existence de ce peuple est en danger.

Le parti conservateur et les jeunes conservateurs en particulier se doivent donc de mettre tout en œuvre pour consolider la position sociale de la famille et faire reconnaître ses droits. Dans ce monde moderne où tout conspire à l'affaiblir quand ce n'est pas à la ruiner. Il suffit de parcourir la littérature de certains romanciers modernes pour constater comment on galvaude le sens de la famille et la valeur de son autorité. Ayons dès lors l'énergie voulue pour nous opposer résolument qu'une pareille mentalité se répande dans nos milieux.

Il faut le relever, si la protection de la famille est actuellement inscrite dans la constitution fédérale, on le doit à l'initiative de notre parti. La Confédération devra ainsi élaborer des lois concrètes sur cette base constitutionnelle. Elle devra notamment légiférer en matière de caisses de compensation familiales, en matière de logements, en matière d'assurance-maternité. Il y a là encore des tâches urgentes à réaliser.

Cependant le parti conservateur n'a pas attendu ces dispositions constitutionnelles pour agir. Aussi

Le magnifique exposé présenté par Me Henri Fragnières, au Congrès des Jeunes conservatrices et chrétiennes-sociales romandes, à Sion

Pourquoi conservateur ? Pourquoi chrétien-social ? Fondement de notre politique

II

bien sur le plan fédéral que sur les divers plans cantonaux, il a travaillé à réaliser le salaire familial par le versement d'allocations pour enfants et de suppléments de famille. Si aujourd'hui tous les pères de familles suisses salariés, quelle que soit leur appartenance politique, sont au bénéfice d'allocations familiales et de suppléments pour le ménage, ils le doivent surtout à l'initiative et aux efforts déployés par le parti conservateur, alors que d'autres partis qui se prétendent les seuls et véritables promoteurs du progrès social, n'y ont souscrit que malgré eux et par crainte de se faire désavouer par leurs propres troupes s'ils s'étaient opposés ouvertement au versement de pareilles allocations exigées par l'élémentaire justice sociale.

On doit en conséquence constater quelle place importante les droits et les intérêts de la famille tiennent dans les préoccupations du parti conservateur populaire suisse.

Ce dernier, toujours en fonction de son souci constant de défendre les libertés de la personne humaine, entend encore garantir la sécurité économique des individus par l'organisation professionnelle.

On peut affirmer que de nos jours la plupart des partis ont inscrit dans leur programme d'action l'organisation professionnelle, s'appliquent avec un zèle ostensible à proposer une entente valable entre patrons et ouvriers et exigent la reconnaissance des droits des travailleurs. Eh ! bien, il faut le proclamer bien haut, le Parti conservateur œuvre dans ce sens depuis plus de cinquante ans, fidèle en cela aux principes sociaux développés dans les encycliques des Papes. A cette époque-là, déjà, alors que capitalistes et socialistes se raïssaient dans leur position respective, notre parti proposait la paix sociale, par le moyen de l'organisation professionnelle. Tous aujourd'hui doivent bien admettre que la véritable solution du problème du travail doit être recherchée dans cette direction. Le principe de l'organisation professionnelle a d'ailleurs été inclus dans la Constitution fédérale avec les articles économiques. C'est là une fois de plus une réalisation due à l'action du parti conservateur.

Il importe donc de restaurer les corps professionnels. C'est là une exigence primordiale du programme de notre parti. Il importe au surplus de normaliser les rapports du capital et du travail, ce problème se ramenant en définitive au problème de la production et de la répartition des richesses, et de créer pour le travailleur une situation de droit correspondant à son véritable rôle dans l'entreprise, dans la profession.

Le parti conservateur se prononce pour la réalisation de relations véritablement humaines dans l'entreprise et pour la promotion ouvrière. Le texte du programme adopté par le Congrès de Schwytz, le 9 septembre 1951, est à cet égard clair et sans équivoque. Il démontre que notre parti entend prendre pleinement en charge les intérêts du monde ouvrier. Voici ce texte dans sa teneur concise :

« Le respect de la dignité humaine du travailleur » postule que le travail soit apprécié comme une » prestation personnelle, de valeur morale, nécessaire » à l'épanouissement de la personnalité et de la famille.

« Le parti réclame de justes salaires et des traitements qui, tenant compte du travail fourni, permettent au travailleur de mener une vie conforme à son » état et de fonder une famille.

« Le juste salaire de base doit être complété par » des allocations familiales correspondant aux conditions et aux responsabilités sociales.

« Par des allocations complémentaires et par l'assurance, l'économie doit assurer la sécurité sociale » des ouvriers et employés d'une manière aussi complète que possible.

« Comme le rendement de l'entreprise est fonction » de la direction, du capital et du travail, l'ouvrier » doit être associé par des moyens adéquats aux bénéfices de l'entreprise selon les postulats de la réforme » sociale chrétienne ; pour éviter d'en faire un problème » légal, on cherchera à lui donner les moyens d'accéder à la propriété privée, en particulier à celle de » son foyer.

« Le parti revendique pour chaque travailleur le » droit d'appartenir au syndicat de son choix et pour » toutes les organisations professionnelles une pleine » liberté d'action dans le cadre de la légalité. Le droit

des minorités d'être représentées au sein des organisations professionnelles doit être garanti. Il » accorde son appui aux syndicats chrétiens-sociaux.

« Le parti affirme le droit pour chacun de participer à la gestion de l'économie selon son apport.

« Il salue la création de communautés professionnelles par l'établissement d'organes paritaires au » sein desquels employeurs et employés, ou leurs associations, puissent collaborer d'une manière organique et systématique, sur un pied d'égalité, pour » assurer la paix du travail, augmenter la production » et le bien-être social, tout en respectant la liberté » personnelle, l'initiative individuelle et le partage » des responsabilités.

« Il revendique le droit pour les travailleurs d'être » entendus et de participer à la prise des décisions » engageant l'avenir de l'entreprise. Il préconise la » formation de commissions d'entreprises dans lesquelles les minorités soient assurées d'une représentation équitable. »

Commentant ce programme, M. le conseiller national Antoine Favre, actuellement juge fédéral, précise :

« Les justes exigences de la dignité et de la sécurité ouvrières, requièrent que le travailleur soit » incorporé dans sa profession et qu'il soit associé » organiquement à l'entreprise.

« Les formules d'organisation des rapports du capital et du travail peuvent être très diverses, continue le Dr Favre, ce qui est essentiel, c'est que l'institution favorise réellement l'esprit d'association, » la participation ouvrière à la vie de l'entreprise et » au produit de son activité, la participation à la » gestion des intérêts généraux de la profession.

« Voilà la vraie réforme de structure. »

Notre législation actuelle, il est vrai, ne nous permet pas dans ce domaine d'aller au-delà du contrat collectif de travail qui, il faut l'affirmer, a déjà rendu de très précieux services en ce qui concerne l'amélioration de la condition des travailleurs. Il faut cependant aller plus loin. Le contrat collectif de travail doit donner essor au développement de la communauté professionnelle. Ce qui n'a pas d'autre signification que de s'engager dans la voie des accords bilatéraux, des ententes collectives, patrons et ouvriers ayant bien conscience de leurs responsabilités et de leurs obligations autant que de leurs droits. Plutôt que de choisir la voie des revendications brutales et des obstinations indéfendables et injustes.

Vous pouvez ainsi constater qu'arrivés à ce stade du programme de notre parti, nous nous trouvons au centre même de la pensée chrétienne-sociale qui elle-même est essentiellement fondée sur la doctrine sociale de l'Eglise.

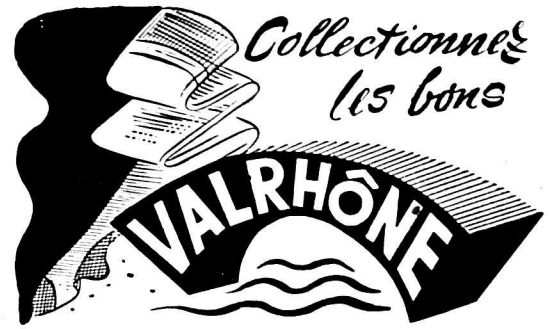
Mais le parti conservateur n'est pas le parti d'une classe. Il groupe dans son sein des hommes appartenant à toutes les classes de la population et à toutes les professions. C'est pourquoi s'il doit vouer à la condition des ouvriers une attention soutenue, il ne doit pas moins marquer sa sollicitude pour que soient protégées toutes les activités s'exerçant dans le réseau de l'économie du pays.

Il se prononce en faveur de la protection et du renforcement des classes moyennes. Les classes moyennes représentent l'élément stable et pondéré de la population. Elles sont nécessaires à l'équilibre politique du pays.

Les puissantes organisations économiques, la concentration capitaliste des grandes entreprises et des trusts les mettent en danger et il s'agira de mettre sur pied une législation de réelle protection qui doit assurer leur maintien et leur prospérité.

Le parti conservateur demande d'autre part une protection efficace de l'agriculture et sa part n'a pas été mince dans l'élaboration de la récente loi sur l'agriculture qui vient d'être acceptée par le peuple suisse. Il sait qu'une population paysanne saine est indispensable à l'équilibre social et économique du pays, qu'elle constitue un des ressorts moraux essentiels dans l'existence d'une nation. C'est pourquoi il revendique des mesures susceptibles de protéger efficacement nos produits contre la concurrence étrangère, de permettre une culture intensive même en temps de paix, et de garantir des prix qui assurent aux producteurs un niveau de vie convenable.

J'aurais voulu examiner encore la politique financière préconisée par notre parti. Mais le temps qui m'a été fixé ne me permet pas de traiter ce problème par ailleurs éminemment important, car la prospérité



économique et le progrès social sont nécessairement fonction d'une saine politique financière de l'Etat.

Je vous dirai simplement que le parti conservateur demande que l'intervention financière de l'Etat soit limitée aux tâches d'intérêt général, qui ne peuvent être assumées par l'économie privée. Exiger de l'Etat qu'il endosse des responsabilités sociales ressortissant à la profession ne peut aboutir qu'à une socialisation par le fisc. L'Etat doit remettre aux professions, organisées avec son aide, les charges qui leur incombent de par la nature des choses. C'est seulement à ce stade d'organisation sociale et économique qu'il sera possible d'avoir de bonnes finances.

Telles sont, Messieurs et Chers Amis, les raisons impératives qui postulent notre adhésion au Parti conservateur et chrétien-social. Cette adhésion est d'ailleurs la seule qui ne soit pas en contradiction avec nos convictions religieuses qui en définitive commandent toutes nos options tant dans l'ordre politique, civique ou social que dans l'ordre de notre vie personnelle.

Les quelques horizons que j'ai essayé de vous ouvrir sur l'essentiel de la doctrine conservatrice et de la pensée chrétienne-sociale, vous permettent ainsi de constater que le parti conservateur et le mouvement chrétien-social ont une doctrine de base unique, des connexités essentielles tellement étroites, des points communs si nombreux, qu'en voulant les dissocier ou les opposer on les amputerait simultanément l'un et l'autre de leur raison même d'être.

Conservateurs et chrétiens-sociaux doivent dès lors être résolument conscients de leur co-appartenance profonde, de la nécessité de leur unité, surtout en présence des luttes idéologiques implacables qui divisent aujourd'hui les peuples. C'est ce qui a été admirablement mis en évidence par le conseiller national Dr Karl Wick, rédacteur du quotidien catholique lucernois « Vaterland », dans son exposé au Congrès du Parti à Olten, le 11 novembre 1950.

Cette unité de principe, continue Karl Wick, exige une action politique commune, laquelle n'exclue pas des formes d'organisations diverses qui sont justifiées par les données historiques de notre pays, et par la situation économique et sociale des différents corps professionnels et en particulier de la classe ouvrière. L'organisation en fraction distincte des conservateurs et des chrétiens-sociaux est une pure question d'opportunité politique qui doit être résolue séparément par chaque canton. L'essence même de la doctrine conservatrice avec son fondement chrétien et son caractère authentiquement vivant, exige en effet, sous réserve du maintien absolu des principes politiques essentiels, une adaptation résolue et bien comprise aux circonstances, aux conditions, aux besoins et aux esprits nouveaux.

Mais ce qu'il ne faut pas oublier c'est que le parti conservateur suisse constitue dans son sens profond le rassemblement de tous les citoyens conservateurs et chrétiens-sociaux dans une grande communauté de destin, qui au-delà de tous les intérêts de groupes doit aussi unir les consciences.

C'est pourquoi l'unité du mouvement conservateur et chrétien-social suisse doit représenter dans notre pays l'expression même de la vraie démocratie chrétienne. Celui qui combat cette unité, poursuit Karl Wick, s'exclut du mouvement d'ensemble et ne peut se considérer ni comme conservateur, ni comme chrétien-social. Le conservateur qui ne pense pas chrétien-social dans les questions sociales essentielles n'est pas conservateur au sens chrétien du mot et le chrétien-social qui dans les questions politiques fondamentales ne pense pas conservateur, ne saurait être davantage vraiment chrétien-social.

Conservateurs et chrétiens-sociaux se trouvent donc dans une étroite interdépendance. S'ils prennent pleinement conscience de cette unité et de cette co-appartenance, il est alors certain que le parti conservateur suisse pourra se considérer non seulement comme un puissant rempart contre toute poussée révolutionnaire aveugle, mais encore comme la plus grande force contre toute réaction stérile et de mauvais aloi.

C'est là, en conséquence, dans cette unité réelle et profonde qui doit rassembler tous les authentiques chrétiens de notre pays, que les grands problèmes d'ordre philosophique, religieux, politique et social trouvent leur véritable solution, et c'est dans cette

compréhension réciproque entre les classes, dans le respect mutuel des légitimes aspirations de tous, aussi bien sur le plan temporel que sur le plan spirituel, que le chemin d'une saine et féconde politique tant économique que sociale doit être recherché.

Pour réaliser ce rassemblement, cette unité indispensable des conservateurs et des chrétiens-sociaux, en un mot de tous les vrais chrétiens, notre pays peut et doit compter sur les jeunes.

Je conclus :

Notre doctrine est la meilleure. Elle est une doctrine de vérité et de justice. Notre programme est excellent, il est celui qui incontestablement répond le mieux aux exigences de l'organisation politique et sociale d'un pays. Est-il réalisé ?

Bien des choses ont été faites, grâce à la ténacité d'hommes dévoués, courageux et clairvoyants. Nos aînés ont œuvré, beaucoup œuvré pour le traduire dans les faits, pour l'incarner dans la réalité. Cependant leurs efforts n'ont pas toujours été couronnés de succès, loin de là. L'égoïsme et l'inconscience en sont les causes prépondérantes.

Ce qui reste à faire est immense. Des réformes nécessaires et urgentes nous attendent dans un proche avenir, malgré la prospérité actuelle de notre pays. Que tous les hommes conscients de leurs responsabilités, que tous les hommes de bonne volonté s'attellent sans retard, car il dépendra de nous dans une importante mesure que les valeurs chrétiennes et les valeurs essentielles de notre civilisation occidentale soient sauvées dans le monde nouveau qui se dresse devant nous.

Et pour terminer, m'inspirant une fois encore des pensées de M. de Chastanay, je vous dirai : L'actif de notre pays est riche de promesses fécondes. Ce pays peut monter très haut, en s'appuyant sur les bases solides des traditions vivantes, en se débarrassant d'habitudes encombrantes, en marchant dans l'union des forces jeunes.

A vous mes amis de lui montrer la voie et de l'entraîner par votre appel et votre exemple, en n'oubliant jamais que pour un chrétien, il n'est qu'un idéal « que votre Règne arrive » !

Sion, le 5 octobre 1952.

Henri Fraignères.

NOUVELLES SUISSES

L'approvisionnement en bois

Les problèmes de la production forestière en Europe sont étudiés à Genève

Des représentants de 18 gouvernements sont actuellement réunis à Genève, en une session commune du comité du bois de la C.E.E. et de la Commission des forêts de la F.A.O., pour examiner les problèmes immédiats et à long terme que pose la production forestière en Europe et en particulier les tendances de la consommation et de la production du bois.

Une étude élaborée conjointement par ces deux institutions porte sur les évaluations des approvisionnements actuellement disponibles et les approvisionnements de l'avenir.

Dans des déclarations faites à l'ouverture de la session, le secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe, M. Myrdal, a souligné le fait que la consommation du bois de l'Europe augmente et continuera d'augmenter malgré un accroissement du prix de ce produit et malgré la tendance à substituer au bois d'autres matériaux de construction. D'autre part, la production du bois diminuera sans doute par rapport à son niveau actuel et restera faible pendant les 20 à 30 années à venir. Et le secrétaire exécutif estime que les échanges entre l'Europe et les autres régions ne changeront vraisemblablement guère cette situation et que dans dix ans la demande européenne de bois dépassera de quelque 50 millions de mètres cubes les approvisionnements, c'est-à-dire que le 30 pour cent des besoins ne seront pas satisfaits.

Les gouvernements ont à choisir, poursuit le représentant de la C.E.E., entre deux politiques consistant, d'une part, à laisser sans changements les plans de production actuels et partant avoir une diminution permanente de la consommation et, d'autre part, à entreprendre une action systématique pour augmenter la production européenne du bois.

Il exprima l'espoir que l'actuelle réunion pourra

soumettre aux gouvernements des pays d'Europe des propositions concrètes à ce sujet.

De ce côté, M. Marcel Leloup, directeur de la Division des forêts et produits forestiers de la F.A.O., montra qu'à la suite de l'étude préparée conjointement par les deux institutions, il appartient maintenant aux gouvernements de décider de l'orientation qu'ils devront donner à leur politique forestière. Il a fait valoir que l'Europe devra en effet décider si elle entend adopter une politique forestière dynamique permettant d'équilibrer la production et la demande.

M. Leloup a précisé que tout tend à montrer qu'à moins de mesures urgentes et vigoureuses, la production des forêts européennes ne saurait satisfaire aux progrès accélérés de l'économie générale européenne tels qu'ils se dessinent pour les années à venir. Le problème à résoudre est actuel et c'est dans un intervalle de 10 à 20 ans que la production forestière, faute d'une politique, suffisamment hardie, risque de se trouver dans l'incapacité de faire face à la demande européenne.

Les délégués des gouvernements participant à la conférence examineront au cours des dix prochains jours, sous la présidence de M. Owen Sangar (Angleterre) les suggestions contenues dans l'étude qui leur est soumise.

Hitzkirch

UN INCENDIE PROVOQUE PAR DES ENFANTS

Un incendie a complètement détruit la grange de M. Johann Lang, agriculteur, à Richensee, au bord du lac de Baldeg. Une partie du matériel a pu être sauvée mais toutes les récoltes sont restées dans les flammes. Le bétail a pu être mis en lieu sûr. Le sinistre a été provoqué par deux garçons de 7 ans qui avaient allumé un feu de paille sous l'avant-toit du bâtiment.

Sankt-Margrethen

UN CHEMINOT TUE

Le contrôleur Aloys Heitzmann, 63 ans, au service des CFF depuis 44 ans, a été happé par un train de manœuvre, à la gare de St-Margrethen, et traîné sur une longue distance. Relevé avec de graves blessures, il est mort dans la soirée.

BERNE

Un soldat meurt électrocuté

Le Département militaire fédéral communique : Jeudi matin, à la gare de Guemligen, près de Berne, une voiture-grue d'une compagnie de sapeurs lourde est entrée en contact avec la ligne à haute tension. Le mécanicien d'automobiles Hans Juerg-Gurtner, né en 1931, demeurant à Bâle était tué.

Lucerne

UN PERE DE SIX ENFANTS MEURT ACCIDENTELLEMENT

M. Arnold Durrer, 39 ans, ouvrier de fabrique, à Ruessbuehl, père de six enfants, qui circulait à bicyclette, a obliqué à gauche sans faire le signe réglementaire. Il a été happé par une automobile et si grièvement blessé qu'il est décédé à l'hôpital deux jours après l'accident.

ACCIDENT DE TRAVAIL

M. Alfred Isenschmied, 47 ans, manœuvre, qui était occupé à des travaux de réparation à la station supérieure du funiculaire de Gutsch, à Lucerne, a été coïncé entre une voiture et un mur et tué sur le coup.

A la Cour pénale de Bâle

Deux bandits condamnés

La Cour pénale de Bâle a condamné mercredi Edouard Haas et Paul Müller à huit ans, respectivement 5 ans et demi de réclusion. Les deux inculpés avaient, le 7 avril dernier, attiré dans une chambre de la Hämmerstrasse, un commerçant en textiles du Petit-Bâle, sous le prétexte de conclure des affaires. L'avaient enfermé et assailli et tenté de le ligoter et de le voler. Effrayés par les cris de leur victime, les bandits prirent la fuite et tombèrent directement entre les mains d'un policier qui était arrivé sur les lieux après avoir été appelé par un habitant de la maison.

La femme de Haas a été libérée faute de preuves de complicité, mais a été toutefois condamnée à 3 mois d'emprisonnement pour avoir tenté de seconder son mari dans ce cambriolage et pour faux témoignage. Cette peine a été prononcée avec sursis. Un autre inculpé a été condamné à 4 mois avec sursis.

DE JOUR EN JOUR

Le flux et le reflux communiste ou le chloroforme de la „coexistence pacifique”

L'article paru l'autre jour dans le « Bolchevik » indique la nouvelle « ligne », désormais obligatoire pour tous les communistes du monde entier. Dans ce langage à la fois primaire et pompier qui est le propre du maître de la dialectique matérialiste, on trouve consignée toute la situation mondiale, telle que les bons communistes doivent la voir, et toutes les conclusions qu'ils doivent en tirer. Il importe de se souvenir, à la suite de cet article, que la seule originalité de Staline consiste dans sa concentration sur la stratégie et la tactique du communisme mondial. Il se moque et s'est toujours moqué du marxisme et n'a fait semblant de prendre au sérieux Lénine que pour autant qu'il lui paraissait nécessaire de le faire pour être digne de son héritage.

La clé de toute la stratégie de Staline, il l'a livrée lors de son fameux sermon du 26 janvier 1924, prononcé sur la tombe de Lénine : « En nous quittant, le camarade Lénine nous a légué la fidélité aux principes de l'Internationale communiste : « Nous te jurons, camarade Lénine, de ne pas épargner notre vie pour renforcer et développer l'union des travailleurs du monde entier : l'Internationale communiste. » Le but de Staline, depuis cette époque, n'a jamais varié. Il est d'étendre au monde entier la dictature du prolétariat, le règne monolithique du communisme. Mais ce qui varie sans cesse, c'est la voie propre à atteindre ce but. Le génie de Staline, précisément, est de constamment changer de voie, en tenant compte des obstacles qui se dressent, pour cependant viser sans cesse vers le même but. Sa méthode consiste à observer avec la plus grande attention ce qu'il appelle les « conditions objectives », ou « signes révolutionnaires » (tels que crises économiques, troubles, mécontentement, ou guerres dans les pays dits capitalistes, ou impérialistes), et d'adapter aussitôt la tactique susceptible d'en tirer le profit le plus grand pour son entreprise invariable ; les buts de l'Internationale communiste, c'est-à-dire la révolution mondiale. Dans une de ses œuvres capitales, l'« Histoire du parti communiste », Staline écrit : « notre construction bolchévique dépend de notre réussite à retarder la guerre avec les pays capitalistes, guerre qui est inévitable, mais qui peut être retardée jusqu'au moment où la révolution sera mûre... »

La théorie de Staline est basée sur l'observation des faits, qu'il s'efforce de corriger ou d'influencer, mais auxquels il se soumet lorsqu'il ne peut faire autrement. Cette théorie est celle du « flux et reflux » des situations révolutionnaires. Il y a « flux » lorsque les situations sont favorables à la révolution, et « reflux » lorsqu'elles ne le sont pas. Il y avait « flux » en 1935, lorsque les Etats-Unis reconnurent l'URSS et que celle-ci fut admise à la

Société des Nations. Staline en profita pour créer les « fronts populaires » et pour déclencher la participation active de ses brigades dans la guerre d'Espagne. Il atteignit le sommet de cette « situation révolutionnaire » lorsqu'il signa avec Hitler le pacte de 1939. Il y eut « reflux » lorsqu'Hitler déclara la guerre à l'URSS et qu'elle fut expulsée de la S. d. N. à la suite de l'agression contre la Finlande. Il y eut « flux » à nouveau, lorsque Roosevelt se laissa « prendre » à Yalta, et Truman à Potsdam. Staline en profita pour conquérir tout l'Est européen et pour déclencher sa grande offensive en Asie. Il y eut « reflux » dès le moment où la doctrine de Truman, puis le plan Marshall et enfin le Pacte de l'Atlantique affirmèrent la volonté de résistance de l'Occident. Maintenant, et c'est ce qu'il y a de plus révélateur dans l'article du « Bolchevik », publié à la veille du Congrès bolchévique de Moscou, réuni pour la première fois depuis treize ans, Staline prépare un nouveau « flux ». Il croit que la guerre qui n'est pas venue, mais dont la préparation a coûté des sommes énormes aux peuples de l'Occident, a laissé une certaine lassitude. Il spéculé sur les promesses électorales américaines, visant à une réduction d'impôts, qui ne peut être acquise que par une diminution des crédits à l'étranger. Il sait que le gouvernement Pinay, en France, ne pourra se maintenir que grâce à une diminution du coût de la vie. Il espère que la Grande-Bretagne, détentrice de la bombe atomique à son tour, et travaillée par Bevan et ses amis, voudra se distancer de l'Amérique. Le mot d'ordre tactique, en conséquence, est la « main-tendue ».

La guerre n'est pas inévitable, annonce Staline, sauf entre pays impérialistes. Les « Fronts populaires » doivent renaître. Il faut englober à nouveau dans la grande croisade communiste ces idéalistes et naïfs qui forment le meilleur des troupes du Kremlin. Il faut feindre le jeu « légal » qui endort les bourgeois. Ce n'est qu'à ce prix qu'une nouvelle « situation révolutionnaire » pourra être créée. Le mot d'ordre en est donné à tous les pèlerins de Moscou, à tous les agents qui viennent au Congrès prendre la consigne. Nous entrons en plein dans une période leninienne et « pacifiste ». Le chloroforme de la « coexistence pacifique » doit être plaqué sur le nez des peuples de l'Occident. Ce n'est que lorsqu'ils seront endormis que l'entreprise de bolchévisation du monde (le fait que le mot « bolchévique » doit être rayé des statuts du parti communiste de l'URSS n'est qu'une tactique supplémentaire) pourra de nouveau reprendre l'offensive. L'essentiel, pour l'Occident, est de ne pas se laisser endormir. Le fait que la tactique de Staline ait changé est la meilleure preuve que l'Occident est sur le bon chemin.

DES IRREGULARITES DANS UNE SALLE DE JEU DE MONTREUX

Depuis de longs mois, des irrégularités étaient constatées dans l'exploitation des jeux du Kursaal de Montreux. Une enquête discrète a été ouverte par M. Paul Savary, juge informateur de l'arrondissement de Vevey. Elle a établi qu'il s'agit de contrevention à la loi sur les jeux, d'entente entre croupiers et clients en ce qui concerne notamment les gains et les changes. De nombreuses personnes ont été interrogées, qui ont reconnu les faits. Des arrestations ont été opérées, d'autres suivront.

Chronique neuchâteloise.

Les vétérinaires suisses se sont réunis

(C. p.) — La Société suisse des vétérinaires, qui compte aujourd'hui quelques six-cents membres et que préside le Dr W. Dolder, vétérinaire cantonal genevois, s'est réunie en assemblée générale annuelle à Neuchâtel. M. Jean-Louis Barrelet, chef du Département neuchâtelois de l'agriculture et conseiller aux Etats, M. Käppeli, vice-directeur de l'Office vétérinaire fédéral, M. Gordon, c. Knight, vice-directeur de l'Office vétérinaire fédéral, figuraient parmi les invités de cette importante manifestation à laquelle le vétérinaire communal de Neuchâtel, M. W. Witschi, avait voué tous ses soins.

Après la partie administrative consacrée à l'examen de problèmes d'ordre professionnel, le Dr G. Bouvier, directeur de l'Institut Galli-Valerio, à Lausanne, présenta une fort intéressante conférence sur les maladies du gibier, sujet fort actuel en cette période de chasse.

On sait que l'Institut Galli-Valerio de Lausanne, créé grâce au legs du professeur Galli-Valerio, joue un grand rôle dans la recherche de l'expérimentation des remèdes destinés aux animaux. Il reçoit actuellement des dépouilles de gibier de toute la Suisse et peut ainsi étudier avec succès l'évolution des maladies dans notre pays.

D'après les constatations de l'institut, on peut dire que notre gibier est relativement sain. On trouve des bêtes qui meurent de vieillesse ; remarque le Dr Bouvier. Les maladies principales sont celles d'origine septicémique et la tuberculose. Celle-ci est dangereuse, il va de soi, les germes étant virulents même pour l'homme. Parmi les maladies septicémiques, l'Institut Galli-Valerio a étudié plus spécialement la brucellose du lièvre, maladie vénérienne qui fait son chemin en Suisse, tandis que la tularémie, qui peut atteindre l'homme n'a pas encore franchi nos frontières.

Le Dr Bouvier a terminé son exposé en disant quelques mots des intoxications provoquées par l'absorption de produits chimiques, insecticides ou autres. Le gibier n'est pas sorti indemne des campagnes anti-hannetons expérimentées en grand dans certaines parties de notre pays. Relevons, puisque cela nous touche de près, que des décès de jeunes chevreuils furent constatés dans la région de Chaumont ces deux derniers hivers et que l'on a soupçonné une intoxication. Les études qui ont été faites avec l'aide d'un botaniste rendraient le gui responsable de cet hécatombe.

A son tour, le Dr Jean Stähli, vétérinaire cantonal neuchâtelois, présenta une fort intéressante conférence sur l'opération de l'amputation de l'onglon chez les bovins, conférence au cours de laquelle il fit part de ses expériences personnelles dans une technique dont les résultats se sont révélés excellents.

L'assemblée générale des vétérinaires suisses a pris fin dans une atmosphère qui a laissé un durable souvenir à tous les participants. F. G.

Sion CINES ET MERVEILLES

Toute la presse romande vient de publier des articles très élogieux sur le film « Cimes et Merveilles ».

Ceci nous dispense de trop longs commentaires. Qu'il nous suffise de rappeler qu'il s'agit d'un film en couleurs sur les beautés de la montagne, tourné en partie dans notre canton. Ce film qui a obtenu le Grand Prix du 1er Festival international du film de montagne à Trente, sera donné sous le patronage de l'Union valaisanne du tourisme, de la Société de développement et de la Section de Sion du Club alpin suisse, au Cinéma Capitale, à Sion, le lundi 20 courant, à 20 heures 30.

Ce film sera commenté par Samivel lui-même ce qui le rendra encore plus vivant. Ajoutons que durant l'entracte, Samivel se fera un plaisir de dédicacer le magnifique livre « Cimes et Merveilles » qui vient de sortir de presse. On peut se le procurer sur place.

Afin d'arranger tout le monde, le prix des places a été fixé à Fr. 1.50 et Fr. 2.— (taxes comprises).

Il est recommandé de retenir les places au Capitole.

Radio-Programme

Vendredi 17 octobre

SOTTENS. — 6 h. 45 Voulez-vous apprendre l'anglais ? 7 h. La leçon de gymnastique. 7 h. 10 Disques. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Propos du matin. Impromptu matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Musique et Clique des gardiens de la paix. 12 h. 30 Les cinq minutes du tourisme. 12 h. 35 Orchestre. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Au music-hall. 13 h. 25 Ouverture. 13 h. 30 Baryton.

18 h. 19 L'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18 h. 20 La vie universitaire. 18 h. 45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 13 Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 La situation internationale. 19 h. 35 Fantasia, musique légère. 20 h. 30 Pièce du vendredi : Les navigateurs de l'Infini. 21 h. 20 Le Duo-Piano. 21 h. 50 La vérité sur Joseph Kessel. 22 h. 10 Une grande page de musique. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 L'Assemblée générale des Nations Unies, à New-York. 22 h. 40 Ceux qui travaillent pour la paix, enquête de M. Marcel-W. Suès. 22 h. 50 Musique légère.

Absolument indispensable, le savon Sunlight m'apporte vraiment la propreté

la PROPRIÉTÉ SUNLIGHT!



SUNLIGHT : EXTRA-SAVONNEUX PUR · DOUX · PROFITABLE

Chronique sportive

**LE TIR DE CLOTURE
DU NOBLE JEU DE CIBLE
SAINT-MAURICE**

Samedi et dimanche passés le Noble Jeu de Cible de St-Maurice organisait son tir de clôture. Très bien préparé, il remporta un grand succès auprès de tous les tireurs et le stand connut l'affluence des grandes journées. D'excellents résultats furent enregistrés. Relevons ceux des jeunes qui se sont distingués en se hissant aux places d'honneur, faisant ainsi honneur à leur moniteur M. Rey-Bellet qui leur avait montré, du reste, le bon exemple comme on le verra d'après les résultats suivants :

Cibles Tripes : (maximum 60 pts)
Billieux Gérard 60; Uldry Eugène 59; Coppex Louis, Rey-Bellet Bernard 57; Torrent Jean-Michel 56; Rey-Bellet Oscar, Ducret André 54; Coutaz Joseph 53; Dubois Roger 52.

Cible Section
Pignat Bernard 57; Grenon Emile, Meytain François 56; Torrent Michel 55; Dirac Fran., Wuilloud Emile, Ducrey André, Rey-Bellet Bernard, Favre Georges, Dubois Roger 54; Allaman Roger, Uldry Eugène, Curchod Eugène 53; Coppex Louis 52.

Concours d'équipes : (selon le règlement du championnat suisse de groupes)

1. Fanion, St-Maurice (Meytain, Billieux, Torrent, Schnork, Uldry) total 425 pts; 2. Véronique, Cp. G. F. 10 (Bardet, Ducret, Jacquemoud, Gex et Dubois) 420 pts; 3. Les Amateurs, St-Maurice (Rey-Bellet O., Rey-Bellet B., Dubois R., Amacker E., Duc A.) 402 pts; 4. Fantôme (Carrax Antoine, Favre Georges, Allaman Roger, Coppex Louis et Schnork Roland) 397 pts, etc.

Meilleurs résultats individuels : Bardet William 89; Allaman Roger 88; Meytain François, Billieux Gérard 87; Uldry Eugène 86; Gex Charles 85; Chablais Eugène 85; Amacker Edmond 85, etc.

Cible « Juniors »
Gabioud Louis, (Vionnaz) 53; Saillen Francis et Brouze Arthur 49; Amacker Edmond et Crittin Georges 45; Duc Arnold 43.

A 50 m., cible « Société » :
Allaman Roger 52; Chne Fumeaux 50; Georges Favre 48, etc.

La journée s'acheva au local de la Société où les participants firent honneur au souper-tripes traditionnel, excellentement servi et après lequel on passa à la distribution des récompenses. Le junior Jean-Michel Torrent et le « matcheur » Riri Schnork s'y taillèrent la part du lion.

Ce fut le dernier acte d'une saison très chargée et qui marqua de notables progrès, sur la précédente; fruits d'un entraînement assidu et d'une plus grande fréquentation du stand. Trois équipes du Noble Jeu de Cible se qualifièrent pour la finale cantonale du championnat de groupes; l'équipe fanion passa ensuite deux tours principaux avant d'être éliminée au troisième avec un résultat honorable (427).

L'année prochaine sera celle de notre Tir cantonal qu'organiserait la Société de Tir de Monthey. Avant de mettre définitivement au repos l'arme qui nous est chère, pensons-y!

E. U.

NOUVELLES LOCALES

**Un communiqué du Département
de l'Intérieur**

La « Semaine Suisse 1952 »

La « SEMAINE SUISSE 1952 » aura lieu du 18 octobre au 1er novembre.

Elle revêtira, selon la tradition, l'aspect d'une exposition des produits suisses dans les vitrines du commerce de détail.

Nous relevons spécialement que le concours de composition de la Semaine Suisse de cette année, réservé aux écoliers de tout le pays, est consacré aux fruits suisses et à leurs dérivés.

L'Association « Semaine Suisse » a pour but de faire mieux connaître et apprécier le travail suisse, intellectuel et manuel, dans tous les domaines de l'activité nationale. Ses précieux efforts doivent être encouragés par toute la population. Les nécessités de

Je veux un parfum GUY Paris

l'heure et la solidarité nationale imposent à chacun l'obligation de donner la préférence aux excellents produits de notre pays.

Acheter des produits suisses, c'est honorer le travail national.

Le Chef du Département de l'Intérieur :
M. TROILLET.

**Martigny
ASSEMBLEE ANNUELLE
DES ANCIENS ELEVES DU COLLEGE
SAINTE-MARIE**

(Comm.) — Le traditionnel deuxième dimanche de novembre aura lieu l'assemblée annuelle des Anciens. Cette année, cette réunion coïncide avec la bénédiction des nouveaux bâtiments du Collège, bénédiction qui sera donnée par S. E. Mgr Adam, évêque du diocèse. Les représentants des autorités fédérale, cantonale et communales assisteront à la manifestation.

Nul doute que les anciens auront à cœur, à cette occasion, de montrer leur attachement au collège, d'autant plus que de nombreux anciens professeurs seront présents.

Les anciens voudront bien se référer aux annonces qui paraîtront dans ce journal la semaine prochaine.

Bagnes - Cinéma

Cette semaine, la dernière version du retentissant succès de Marcel Achard : JEAN DE LA LUNE. Un sujet pétillant servi par une interprétation exceptionnelle, avec Danielle Darrieux, Claude Dauphin, François Périer. Une jeune fille volage peut-elle devenir une épouse fidèle? Jean de la Lune vous le dira. Ce fut un succès à la scène, c'est un triomphe à l'écran. Samedi 18 et dimanche 19 octobre, à 20 heures 30.

Ardon - Salle du Midi

(Comm.) — Gai, alerte et bienvenue, la célèbre comédie de Paul Gavault « La Petite Chocolatière » si connue par sa diffusion littéraire et théâtrale sera appréciée comme il se doit à l'écran les samedi 18 et dimanche 19 courant, à 20 h. 30.

Imprimerie Rhodanique — St-Maurice
Rédacteur responsable : André Luisier

La conservation des céréales

L'entreposage et le contrôle des céréales pendant la période qui précède la vente ou la livraison à la Confédération est une opération à laquelle il convient de vouer un soin tout particulier, bien que dans la règle on ne les conserve pas aussi longtemps qu'auparavant avant de les soumettre au battage. Les céréales doivent pouvoir éliminer leur humidité superflue, c'est pourquoi leur emmagasinage revêt une importance primordiale.

Dans les grandes exploitations modernes, où l'on procède au battage sur le terrain, immédiatement après la récolte, il est nécessaire de soumettre ensuite le grain à un traitement qui doit lui permettre d'éliminer son humidité. Ce procédé présente l'avantage d'exiger moins de place, notamment si la paille peut être immédiatement liée en gerbes. Dans ce cas, le grain doit être étendu sur le sol pour pouvoir sécher, et il est recommandé de le remuer à intervalles réguliers. Le séchage est un problème particulièrement important lorsqu'on utilise la moissonneuse-batteuse pour des céréales qui ne sont pas complètement mûres. Dans des cas semblables, on a préconisé le séchage des grains dans les locaux chauffés au gaz. Ce procédé, toutefois, ne peut être appliqué sans autre, car il présente un certain danger : une chaleur trop intense, en effet, peut avoir pour conséquences de dessécher le gluten et de nuire ainsi à la qualité du pain. Cette forme de séchage, d'ailleurs, ne peut être pratiquée qu'avec l'autorisation de l'administration fédérale des blés.

Selon le degré d'humidité des céréales, la fermentation dure de 5 à 8 semaines, période pendant laquelle il est indiqué de ne pas procéder au battage. On recommande plutôt d'effectuer celui-ci au début de l'hiver, ce qui contribue à donner une farine de meilleure qualité. Lors du battage, il convient de veiller à ne pas endommager les grains, ce qui n'est malheureusement pas toujours possible avec les batteuses modernes que l'on utilise aujourd'hui. De

APM 220

MERCURY le pur sang

Chacune de ses caractéristiques est remarquable, mais c'est leur étonnante combinaison sur une même voiture qui fait de la MERCURY 1952 une des réussites actuelles les plus éclatantes de la construction automobile

- Elle est dotée, bien entendu, de toutes les nouveautés techniques de la construction automobile
- Elle grimpe allègrement, file à grande allure en croisière, et fournit des reprises surprenantes
- Elle est souple et maniable; elle ne tient pas trop de place, tout en en offrant beaucoup
- Elle est d'une élégance de lignes fascinante
- et de surcroît, elle se révèle étonnamment économique à l'usage. (Vainqueur pour la seconde fois du Mobiloil Economy Run, le test de consommation le plus important des Etats-Unis, avec 9,257 litres aux 100 km)

MERCURY

la voiture qui classe son propriétaire

Moteur V-8 125 CV au frein
Trois systèmes de transmission au choix:
Standard
Surmultiplication
Merc-o-matic

Deux séries de carrosseries:
Customline
Montereyline

Prix : à partir de Fr. 18.500.—

HERNIEUX

Le plastron herniaire sans ressort ni pelote MYOPLASTIQUE, inventé par M. KLEBER, directeur général de l'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON, renforce la paroi abdominale et contient la hernie

„comme avec les mains“
Essai gratuit par un spécialiste-applicateur chez MM. les pharmaciens dépositaires, aux dates indiquées, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 heures :
Sion : Pharmacie Zimmermann, rue de Lausanne, samedi 18 octobre. Monthey : Pharmacie Coquoz, mercredi 22 octobre, le matin. Brigüe : M. Paul Brunner, Apotheke Gernsch, jeudi 23 octobre, foire.

A vendre
camionnette

charge max. 1000 kg., avantageux, Fr. 1800.—, et pompe à moteur avec accessoires, pour traitements agricoles, état de neuf. Prix Fr. 1800.—. S'adresser par écrit sous chiffre P 12050 S Publicitas, Sion.

Accordéon

superbe chromatique Organola; 2 reg. mélodie, 1 reg. basse, à vendre. Détraz, Maudras 45, Tél. 24.38.52, Lausanne.

PORCS

Vente — Achat — Echange Porcelets 4, 6, 8 et 10 semaines. Porcs 7, 8, 9, 10, 11 et 12 jours. Porcs premier choix, livraison domicile; sur demande, facilité de paiement. Porcherie Nouvelle St-Pierre-de-Clages Tél. (027) 4.73.27

10 DUVETS

de 1 et 2 places et couvertures laine à céder, bas prix. W. Kurth, Av. Morges 70 Tél. 24.66.66

Betteraves

A vendre 5000 kg. à 5 fr. les 100 kg. ou à échanger contre du fumier. S'adresser à Candide Roduit, Saillon, tél. 6 24 43.

A vendre 3 belles
génisses

portantes, pour le début de novembre. Tuberculisées. S'adresser chez Maurice Richard, La Prise s. Evionnaz.

On demande bonne
filie de salle

S'adresser Hôtel des Postes, Monthey.

Représentants (tes)
visitant déjà la clientèle ménagère, sont demandé (es) pour la vente de CIRAXOL. Gain prouvé Fr. 30.— à 40.— par jour. Ecrire sous chiffre OFA 10,560 L à Orell Fussli-Annonces, Lausanne.

CINÉMA DE BAGNES
Tél. 6.63.02

Un film tiré de la célèbre pièce de Marcel Achard
Jean de la Lune
avec Danielle Darrieux, Claude Dauphin, François Périer, etc.
Samedi 18 et dimanche 19 octobre à 20 h. 30

MISE EN GARDE
Des milliers de justiciables sont annuellement déboutés, ruinés et désocialisés par l'exploitation d'un système juridique de retranchement préjudiciable et ridicule. Grâce à l'efficace JURISPRUDENCE D. M. qui supprime l'occultisme d'une déontologie pernicieuse, vous pouvez obtenir une détermination judiciaire et même justice, économiquement et rapidement. Ayant et pendant : poursuites, plaintes, procès, demandez une consultation gratuite par l'obtention de l'indispensable JURISPRUDENCE D. M. qui vous sera envoyée, avec nombreux témoignages élogieux, contre remboursement de Fr. 16.— pour libérer votre ignorance et éviter perte de temps et d'argent, en écrivant à : LIGUE DE DEFENSE MORALE LAUSANNE.

BERNINA
est un modèle de simplicité, de solidité et d'exactitude

R. WARIDEL
Martigny-Ville
Av. du Grand St-Bernard
Tél. 619 20

On cherche
ouvrier agricole.
S'adresser chez Eugène Perret, Sous-Vent, Bex.

On cherche de suite
jeune fille sérieuse pour servir au café et aider au ménage. Débutante acceptée.
S'adresser au « Nouvelliste » sous T 8953.

CANNES
Familie française de 3 personnes cherche bonne à tout faire expérimentée, de toute confiance. Références et photo exigées.
Ecrire avec prétentions case postale 136, Yverdon.

Vespa
à vendre Vespa neuve. Ancien modèle avec garantie. Prix intéressant.
S'adresser Garage Moderne, G. Guillard, Monthey.

Sion : Kaspar Frères, Garage Valaisan

Bienne : Grand Garage du Jura S. A. Fribourg : Garage Maradan. Genève : Autohall Servette S. A. La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois-Rois S. A. Lausanne : Garage Red-Star S. A., R. Melltraux. Montreux : L. Melltraux & Fils, S. A. Porrentruy : Lucien Vallat.

Délégué : O. Gehrig, Zurich

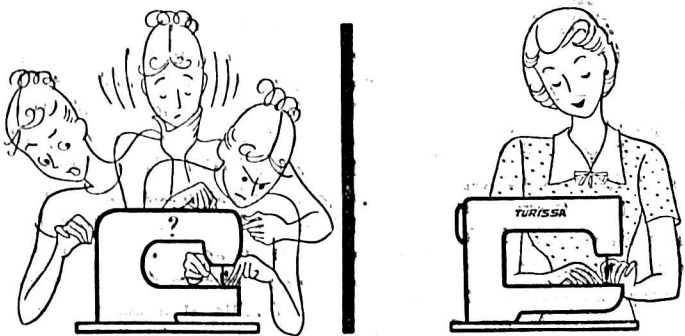
Pour la Foire offre spéciale

Draps molletonnés
écri et couleur
dim. 150/190 Fr. **10.90 - 11.90**

Draps molletonnés
écri et couleur
dim. 170/240 Fr. **12.50 - 14.90**

Couvertures du Valais
grises avec rayures
dim. 150/205 Fr. **22.50**

ENVOIS PARTOUT



TURISSA

ne doit pas être munie d'un accessoire spécial avant chaque travail.

Turissa coud tout avec simplicité étonnante, même les points d'ornement, boutonnières et applications!

Sierre : W. Boillat. — Martigny : F. Rossi. — Sion : P. Stalder

Un chapeau des plus avantageux

Un chapeau des plus avantageux, en feutre laine de qualité. Sa forme classique, l'aile mi-large moderne, le cuir de protection intérieur, témoignent de sa bienfaisance.

Une coiffure seyante pour tous les jours depuis 10.80

CHAPEAUX



Magasin

BAGUTTI-SPORTS



Plus pratique, plus chaud que les manteaux
NOS CANADIENNES

185.-

128.-

toile imperméable, poches et dos bordés cuir, beau col lapin, doublé intérieur, magnifique peau d'agneau. Impôt de luxe compris.

toile imperméable, poches et dos bordés cuir, doublé TEDDY.

ENVOIS PARTOUT

AUX GALERIES SEDUNOISES

A. RODUIT & Cie — Avenue de la Gare — SION

Ils viennent
même d'outre-mer

...pour un manteau
mi-saison
de la



à partir de Fr. **98.-**

GRANDS MAGASINS

Tél. 2.18.22

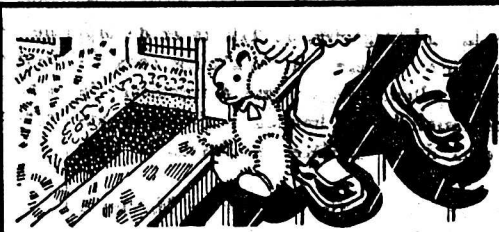
à la Ville de Paris
MARQUIS

SION

Envois partout

Confections Spécialisées
HOMMES ET ENFANTS

NOS PRIX ET QUALITÉS IMBATTABLES



L'ENCAUSTIQUE KIF NE COLLE PAS

Bébé peut, à son aise, passer du jardin au salon, ses petits pas ne s'impriment pas sur un parquet encaustiqué avec KIF, l'encaustique qui nettoie et brille sans poisser.

ENCAUSTIQUE



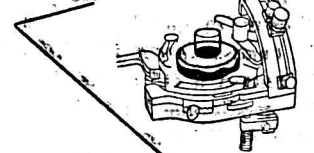
Pour la Toussaint

Chrysanthèmes, couronnes, coeurs et croix
ISIDORE FELLE, graines et fleurs, SAXON
Téléphone (026) 6.22.77

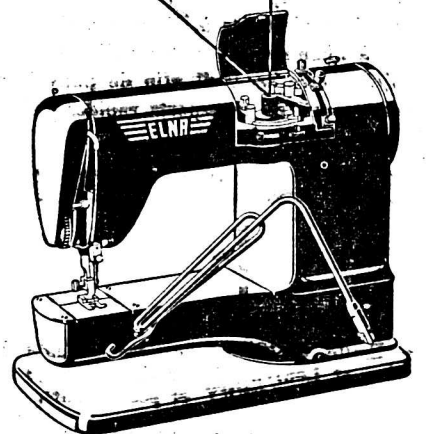
la nouvelle ELNA

La machine à coudre de montage la plus parfaite du monde!

L'ELNAGRAPHE



Le cerveau de l'ELNA-Supermatic - L'ELNAGRAPHE - conduit les mouvements de l'étoffe et de l'aiguille avec une camé spéciale pour chaque sorte de point.



ELNA
Supermatic

L'ELNA-Supermatic exécute des points décoratifs, des garnitures et même des jours turcs, tout à fait automatiquement!

Agence ELNA

Maurice WISTGHARD

Martigny-Ville

Tél. (026) 6 16 71

LISEZ ET FAITES LIRE LE • NOUVELLISTE
IMPRIMERIE RHODANIQUE • ST-MAURICE

Fromages à prix très avantageux

	par kg. en colis à	5 kg.	15 kg.
Mâigre la vîeu pr manger et râper	Fr. 2.50	2.40	
Quart-gras pour manger ou râper	Fr. 2.80	2.70	
Demi-gras pr manger ou râper	Fr. 3.60	3.50	
Sbrinz, fromage pour râper	Fr. 6.30	6.10	
Parmesan, fromage pour râper	Fr. 7.—	6.70	
Tilsit gras, pièce de 4 kg.	Fr. 5.—	4.90	
Tilsit demi-gras, pièce de 4 kg.	Fr. 3.50	3.40	
Tilsit quart-gras, pièce de 4 kg.	Fr. 2.70	2.60	

Käswolf, Chür 10

Vendeuse

Grand magasin d'alimentation de La Chaux-de-Fonds demande vendeuse qualifiée. Age 20 à 35 ans. Faire offre avec prétentions de salaire et certificats sous chiffre P 6347 N à Publicitas Neuchâtel. Entrée de suite.



Fromages HEIDI avec chèque Silva



N'attendez pas...
au dernier moment pour apporter
vos annonces

toute façon, les grains destinés aux semailles doivent être absolument intacts.

La conservation du grain après le battage exige également beaucoup de soins, et on évitera notamment un emmagasinage trop prolongé dans des sacs. Les céréales se conservant plus facilement que la farine, il convient de ne pas mouler de trop grosses quantités à la fois, la constitution d'une réserve de farine pour deux mois est amplement suffisante. Il y a lieu de redoubler d'attention lorsque les premières chaleurs du printemps commencent à se faire sentir, car c'est à ce moment que le danger de détérioration est le plus grand. Quand il s'agit de céréales destinées à être livrées à la Confédération, la qualité est déterminante pour la fixation du prix. Les livraisons de bonne qualité sont récompensées par des primes, tandis que les réductions sont appliquées si la qualité laisse à désirer. Déjà au cours des siècles passés les « greniers à blé » qui existaient dans nombre de nos villes avaient pris des dispositions très précises pour que les céréales puissent être conservées aussi longtemps que possible tout en ne perdant aucune de leurs qualités.

Le « pain de paysan » que l'on considère dans nos campagnes est confectionné en général avec un mélange de trois quarts de froment et un quart de seigle; ce dernier permet en effet de conserver le pain pendant un temps relativement long. Dans certaines régions de montagne on prépare encore un pain avec de la farine de blé pure; ce pain possède un goût excellent et peut être conservé frais pendant longtemps. Le fait pour le paysan de cuire lui-même son pain donne à son existence et à son travail une signification toute particulière; il développe en lui le sentiment de sa sécurité et le sens de sa dignité.

CHAMOSON

Inauguration du Cercle Conservateur

Les derniers préparatifs de cette grande journée vont bon train. Cette manifestation inaugurale lancée dans la vie un nouveau foyer; le foyer conservateur chamossard.

Qu'on le veuille ou non, qu'on l'exprime franchement ou qu'on le dise à mots couverts, cette belle œuvre suscite de nombreuses considérations. Toute cette versatilité n'est pas exempte quelquefois d'un manque d'aménité ou même d'une certaine acrimonie. Quel aveu contraint et forcé de la réussite de cette belle construction! Conservateurs chamossards soyez fiers d'avoir dans un bel élan d'enthousiasme créé cette maison et venez tous à son inauguration.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

1230 Arrivée des sociétés invitées.
1300 Discours de réception.
1330 Cortège officiel.
1430 Production des sociétés et discours.
1700 Clôture officielle de la manifestation.
1800 Soirée familiale et bal à la grande salle de la Concordia.

A vous tous conservateurs de Chamoson et des environs, au plaisir de vous y rencontrer, nous disons à dimanche.

Après un gros vol de cuivre à Vernayaz Arrestation des coupables

Inf. spéc. — Le « Nouvelliste » a annoncé en son temps un vol important de cuivre commis au préjudice de la Lonza. La marchandise avait été emportée au moyen d'un véhicule à moteur.

C'est grâce à une enquête rapidement menée par la police de sûreté de St-Maurice que les auteurs de ce vol, au nombre de quatre, furent identifiés, puis appréhendés. L'un de ceux-ci a été arrêté dans les environs de St-Maurice, tandis que les trois autres l'étaient dans le canton de Fribourg.

On constatera avec quelle astuce les cambrioleurs opèrent. Ceux-ci se déplacent rapidement d'un canton à l'autre, si ce n'est pas à l'étranger. Cette capture est tout à l'honneur de notre police cantonale qui doit toujours être en éveil afin de pouvoir agir vite avec des moyens de transports rapides, soit par route, soit par chemin de fer.



Monsieur Emile RIBORDY et ses enfants Fernand, Béatrice et Laurent, à Martigny-Bourg;
Monsieur Benjamin LOVEY et ses enfants, à Orsières;

Monsieur et Madame René FROMENTIN;
Monsieur et Madame Nestor RIBORDY;
Monsieur et Madame Lucien MICHEL et leur enfant;

Monsieur et Madame Marc RIBORDY et leur enfant;

Mademoiselle Reine RIBORDY, tous à Genève; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Amélie RIBORDY

née LOVEY

leur chère épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée dans sa 27^e année, après une courte maladie, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le samedi 13 octobre 1952, à 10 heures.

Départ de l'Hôpital à 9 heures 45.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Dernière Heure

Londres



La première visite officielle turque au gouvernement anglais depuis 1923: le premier ministre turc Menderes (à gauche) est reçu à Downing Street par M. Churchill!

MORT DE RENE GOUZY REDACTEUR DE LA « TRIBUNE DE GENEVE »

GENEVE, 16 octobre. (Ag.) — A Genève est décédé subitement, jeudi après-midi, dans sa 75^e année, M. René Gouzy, journaliste, rédacteur de « La Tribune de Genève » depuis 1915 et collaborateur de nombreux autres journaux. Le défunt qui, au militaire, avait atteint le grade de lieutenant-colonel, était très connu comme explorateur et fit plusieurs fois le tour du monde. Il collabora en outre à la Croix-Rouge internationale.

LA PROCHAINE « CHAÎNE INTERNATIONALE DU BONHEUR »

HAMBURG, 16 octobre. (AFP.) — Des représentants des radiodiffusions française, suisse, autrichienne, italienne, luxembourgeoise, de Trieste et de Monaco, ont rencontré mercredi à Hambourg ceux de la radiodiffusion allemande, en vue d'organiser la « Chaîne internationale du bonheur » de cette année. Les travaux de la Conférence dureront trois jours.

Parmi les participants figurent, outre M. Roger Nordmann (Radio Lausanne), secrétaire général de la Chaîne, MM. Fritz Ernst (Radio Bâle), Cool (Belgique flamande), René Tellier (Belgique wallonne), Rot-Limanova et Fred Weibs (Vienne), Rutsch (Salzbourg), Veltroni (Radio italienne), Mme du Château (Radiodiffusion française) et M. Ponnell (du haut commissariat français).

La nouvelle rupture irano-britannique

TEHERAN, 16 octobre. — (Ag AFP) — Le passage du message de M. Mossadegh relatif à la rupture des relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne est le suivant:

« Les relations diplomatiques entre les deux peuples n'ont d'utilité que si elles sauvegardent l'amitié de ces deux peuples. Autrement, elles ne servent qu'à faire respecter les droits d'une seule partie. Dans ce cas, il faut les rompre, pour mettre fin à ces provocations et à ces menaces. Une rupture des relations ne signifie pas une rupture des relations amicales entre les deux peuples, car le peuple iranien respecte le peuple anglais.

« J'espère que le peuple anglais comprendra mieux la nature des rapports qui doivent exister avec le peuple iranien. Et ainsi, en cas de reprise de ces relations diplomatiques, celles-ci pourront réellement reposer sur des relations amicales entre les deux peuples ».

L'Evêque de Liège interdit une pièce de Sartre à ses ouailles

LIEGE, 16 octobre. (Ag.) — L'évêque de Liège vient d'interdire à ses ouailles d'assister aux représentations de la pièce « Le diable et le Bon Dieu » de Jean-Paul Sartre. Dans un mandement épiscopal, l'évêque relève que cette pièce « constitue une diabolique insulte à Dieu et à la foi catholique ». En outre, Sartre se présente lui-même comme l'un des protagonistes de l'existentialisme athée, justement stigmatisé par Pie XII comme la sombre philosophie du désespoir. Le texte de cette œuvre est une longue enfilade de blasphèmes inouïs contre Dieu et d'attaque ouverte contre l'Eglise catholique.

Le Théâtre du gymnase royal de Liège, à la suite de cette intervention épiscopale, a offert de rembourser leurs places aux personnes qui les avaient retenues et qui s'abstiendraient d'assister à la représentation.

LE BRILLANT DEFILE DE LA BRIGADE LÉGERE 1 A LAUSANNE

LAUSANNE, 16 octobre. (Ag.) — Au terme de son cours de répétition accompli dans le gros de Vaud et la Vallée de Joux, la Brigade légère 1 a défilé à Lausanne jeudi après-midi, avant de gagner ses places de démobilisation. A 14 h. 30 exactement, le colonel Sutter (Aigle) annonçait sa brigade à M. Kobelt, président de la Confédération, au colonel Corbat, commandant du 1^{er} corps d'armée, au général Guisan et à M. Pilet-Golaz, groupés sur une estrade sur la place de Saint-François. Le défilé qui a duré 1 heure 10 minutes, au son de la fanfare de la 1^{re} division, a été suivi par une foule considérable, massée sur tout son parcours. Sur la Place Saint-François se trouvaient des représentants du Tribunal fédéral, du Conseil d'Etat vaudois, des cantons de Genève, Neuchâtel, Fribourg, Valais, Berne et Soleure. Le défilé comptait environ 4000 hommes, 800 bicyclettes, 300 motocyclettes, 600 autres véhicules à moteur, notamment les nouveaux canons anti-chars.

A Panmunjom Vers de nouvelles propositions

TOKIO, 16 octobre. (AFP.) — Le commandement des Nations Unies a officiellement rejeté la proposition sino-coréenne du 8 octobre pour la solution de la question des prisonniers de guerre et a réaffirmé que les pourparlers d'armistice n'étaient pas terminés. Dans sa réponse à la lettre du général Nam II du 11 octobre, le général William Harrison, chef de la délégation des Nations Unies, déclare que le commandement des Nations Unies est disposé à rencontrer les délégués sino-coréens dès qu'ils auront accepté un des trois points de la proposition alliée, ou qu'ils auront de nouvelles propositions constructives à présenter.

Protestation communiste

PAN MUN JOM, 16 octobre. (AFP.) — Le général Nam II, chef de la délégation communiste, a fait remettre aujourd'hui au général William Harrison, principal délégué allié, une lettre de protestation accusant les alliés d'avoir tué deux prisonniers de guerre communistes et d'en avoir blessé 11 autres le 13 et le 14 octobre.

En outre, le général Nam II déclare que le commandement des Nations Unies ne peut éluder la grave responsabilité d'avoir interrompu les négociations d'armistice et de « comploter » d'étendre la guerre.

En Corée

LA GUERRE DES COLLINES

FRONT DE COREE, 16 octobre. — (Ag AFP) — De violents combats se sont poursuivis la nuit dernière et ce matin sur le front central.

Les troupes des Nations Unies ont lancé à l'aube une contre-attaque pour reprendre aux Chinois des positions occupées hier par ces derniers sur la « Colline de fer ».

Elles ont attaqué après une intense préparation d'artillerie et à 11 h. 30 (locales), on signalait que leur progression se poursuivait favorablement.

La « Colline de fer » est située en travers de la vallée de Chorwon et constitue la seconde position-clé commandant la route du sud-ouest vers Seoul.

Pendant ce temps, les communistes contre-attaquaient pour regagner des positions perdues hier sur la colline du triangle au nord de Kumhwa.

Ils ont lancé un bataillon contre la colline « sablonneuse » mais aux dernières nouvelles, les alliés se maintenaient solidement sur cette position.

Les forces des Nations Unies, ont renforcé leur position sur la crête « des francs tireurs », au nord-est de Kumhwa.

D'autre part, les forces alliées qui occupent la crête « du doigt » à l'ouest de la rivière Poukhan, ont repoussé des contre-attaques lancées par des forces chinoises renforcées.

LE CRIME DE LURS

La petite Drummond était encore en vie quand...

DIGNE, 16 octobre. — (Ag AFP) — C'est après plusieurs heures d'interrogatoire que Gustave Dominici, témoin No 1, dans l'affaire Drummond, a avoué que la petite Elizabeth Drummond était encore en vie lorsqu'il la découvrit.

Voici la déclaration faite, cette nuit à 1 h. GMT par le commissaire Constant, à la presse: « Gustave Dominici vient de nous avouer qu'au moment où le 5 août dernier, vers 5 h. 30 du matin, il avait aperçu le corps de la petite Elizabeth Drummond, la fillette était encore vivante. Elle râlait faiblement. Son bras droit était agité de soubresauts.

« Interrogé sur les raisons qui lui avait fait garder jusqu'à présent le silence à ce sujet, Gustave Dominici n'a pu fournir aucune raison satisfaisante. »

L'interrogatoire de Gustave Dominici reprendra dans la matinée de jeudi.

D'autre part, on croit savoir que le fermier sera traduit devant le Parquet de Digne et inculpé de non-assistance à personne en danger de mort.

Dominici est interrogé

AIX EN PROVENCE, 16 octobre. — (Ag AFP) — Gustave Dominici, interrogé depuis hier soir sur l'affaire du triple crime de Lurs, a été placé sous mandat de dépôt et est tenu à la disposition de la justice.

On précise que c'est pour infraction à l'article 63 du Code pénal qui punit d'une peine d'un mois à 3 ans de prison, et de 12.000 à 50.000 francs d'amende quiconque s'abstient volontairement de porter secours à une personne en péril, que Gustave Dominici a été arrêté. Cette décision a été prise par le parquet général d'Aix en Provence du fait que Dominici a vu la fillette de lord Drummond en train d'agoniser et qu'au lieu de lui porter secours, il est allé rendre compte de sa découverte à des membres de sa famille et à des voisins. La gendarmerie avisée par la suite, n'a pu arriver que lorsque la fillette était morte.

UNE PREMIERE A LA FACE NORD DU MONT KENYA

PARIS, 16 octobre. (AFP.) — Un groupe d'alpinistes français a, pour la première fois, vaincu la face nord du Mont Kenya (5250 m.). L'expédition qui a réalisé cet exploit extraordinaire, était partie pour l'Afrique au début du mois d'août.

QUARANTE MORTS DANS UN GRAVE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER EN NIGERIA

LAGOS (Nigeria), 16 octobre. (Reuter.) — Mercredi, entre les stations de Ogunshile et de Ilugun, à 150 km. de Lagos, un train de voyageurs a heurté une grue roulante. Une quarantaine de personnes ont été tuées et plusieurs blessées.



Madame et Monsieur Marcel DUC-COQUILLARD et leur fille, à Chermignon;
Mademoiselle Lina COQUILLARD, à Chermignon;
Monsieur et Madame Alfred CORDONIER et leurs enfants, à Chermignon;

Madame et Monsieur Jules BAGNOUD-CORDONIER et leurs enfants, à Chermignon, Crans et Martigny;

Madame et Monsieur François BARRAS et famille, à Chermignon et Crans;

Monsieur et Madame Emile BARRAS et leurs enfants, à Montana;

Monsieur François COQUILLARD et sa fille, à Olon;

Mademoiselle Marcelle REY, à Lausanne; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Marie COQUILLARD

née CORDONIER
Tertiaire de saint François

leur très chère maman, grand-maman, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, pieusement décédée dans sa 58^e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement a lieu aujourd'hui, à Chermignon, vendredi 17 octobre 1952, à 10 heures.

Priez pour elle!

Monsieur et Madame Nilda PILCHARD-BESSERO et famille;

Monsieur et Madame Marie VUILLAUME-BESSERO (en France);

Monsieur et Madame Eugène BORGAZZI et famille, à Ardon;

Les familles alliées, en Suisse et en Italie, ont la douleur de faire part du décès de leur mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine.

Madame Marthe BESSERO

veuve d'Albert

L'ensevelissement a lieu à Ardon, aujourd'hui, vendredi 17 octobre, à 10 heures.

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.